

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCI CONCORDIA FRATRUM."

Vol. I No 1

Montréal, Mars 1895

75 cts par an

NOTRE REVUE

L'Alliance Nationale a décidé de publier une revue mensuelle. C'est plutôt un bulletin qui contiendra une série de documents et de renseignements que ses lecteurs, membres de la Société, ont intérêt à connaître. Mais ce bulletin, par la nature et le nombre de ses articles de rédaction sur les questions sociales, les sociétés de secours mutuels, sur la bienfaisance, les assurances, doit avoir le caractère d'une revue.

Aussi, lui avons-nous donné cette désignation.

Un des buts de l'Alliance Nationale est de répandre la belle langue française : nous rentrerons dans son plan, en publiant quelques morceaux de choix, vers ou prose, tirés des meilleurs écrivains français.

Cette revue mensuelle sera adressée à tous les membres de la Société. C'est un sacrifice que s'impose le Bureau Exécutif, mais il en attend un grand bien.

Et lequel, nous dira-t-on ?

Organe officiel de l'Alliance Nationale, cette revue sera le lien qui réunira entr'eux tous les Cercles, leur portera directement les instructions et les avis du Bureau Exécutif. Elle sera, le fil conducteur qui maintiendra un courant continu de pensées et d'action entre l'administration centrale et les cercles locaux, au plus grand avantage de l'une et des autres. Car ce qu'il faut surtout, c'est l'unité de direction et rien ne peut mieux

entretenir cette communauté d'idées qu'une revue venant, chaque mois, leur apporter les sentiments dont s'inspire le Bureau Exécutif, afin d'améliorer notre vaillante société, de la faire prospérer et de lui donner tout le succès auquel elle est appelée. Telle est l'idée-mère qui a présidé à la création de cette revue.

Ce sera notre organe. A ce titre, elle développera les principes qui servent de base à notre Société. Nous avons tout à gagner à leur diffusion et nous ne pouvons que désirer de les voir accueillis partout avec la sympathie qu'ils ont déjà rencontrés, et qu'ils méritent.

Ces principes, nos lecteurs savent quels ils sont : mais il est bon et opportun de les rappeler et d'en faire à nouveau l'exposé. Car il ne faut jamais les perdre de vue, si l'on veut assurer l'avenir de la Société. C'est en se pénétrant profondément de ses principes que nous pourrons nous en faire les propagateurs, les apôtres et donner à ceux qui ne connaissent point notre association, le désir d'y entrer.

Ces principes sont d'abord une affirmation de notre foi, et de notre nationalité. Pour être membre de la Société, il faut en effet, être catholique et, comme tel, remplir les devoirs qu'impose le titre. Nous ne pouvons en effet oublier que Monseigneur l'Archevêque de Montréal est le président honoraire de l'Alliance Nationale et qu'il a bien voulu approuver nos statuts.

Notre nationalité est directement intéressée au succès de notre œuvre. Car elle est vraiment nationale, cette Alliance, qui